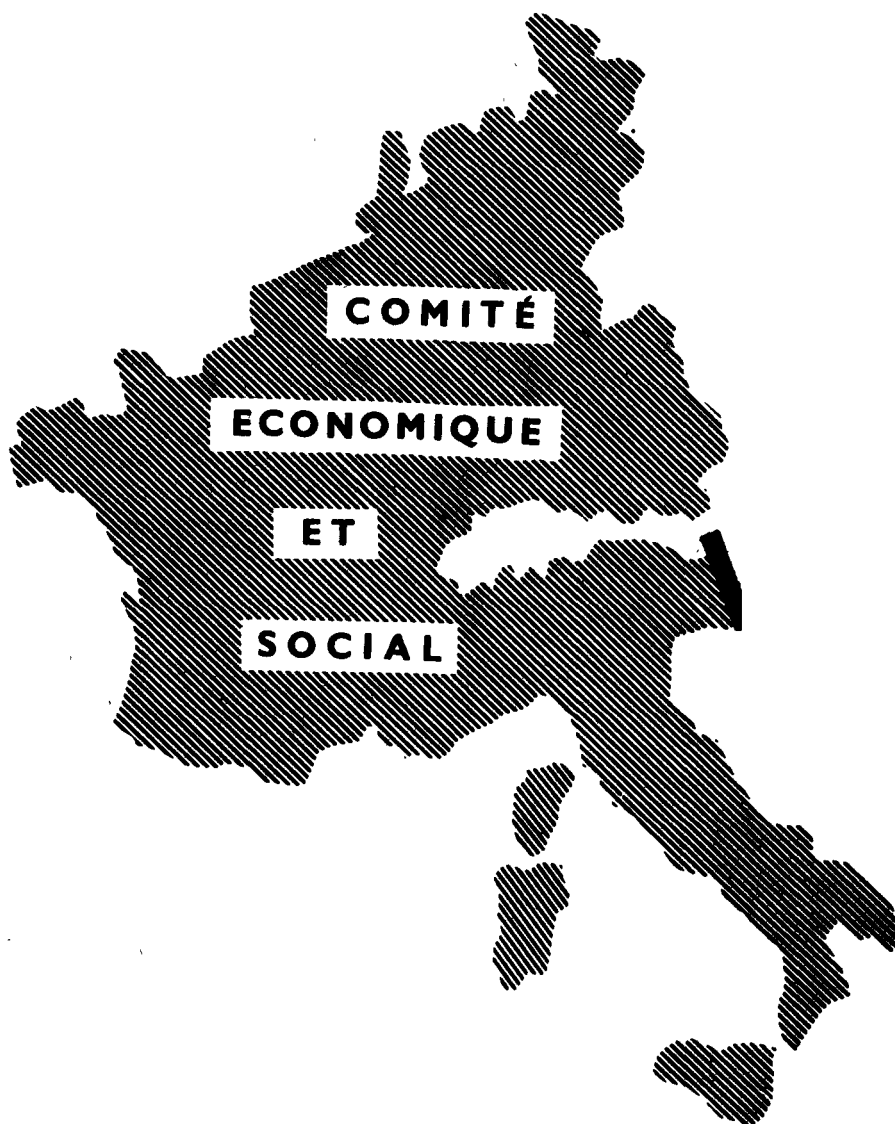


COMMUNAUTÉ
EUROPÉENNE
DE
L'ÉNERGIE
ATOMIQUE

COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE
EUROPÉENNE



N° 3/1961

BULLETIN D'INFORMATION

JUILLET/SEPT.

B U L L E T I N
DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

N° 3/1961

Juillet - Septembre

SECRETARIAT

3, Boulevard de l'Empereur
Bruxelles

Téléphone : 12.39.20

SOMMAIRE

Pages

I.	- Activité du Comité Economique et Social et de ses Sections spécialisées	3
	Prochaines Sessions du Comité	3
	XVIème Session, tenue à Bruxelles les 6 et 7 juillet 1961	3
	- Agriculture	5
	- Energie	7
	- Transports	10
II.	- Entretiens du Président	11
III.	- Démissions et nominations	12
IV.	- Nouvelles des membres	13
V.	- Documentation reçue	15

ACTIVITE DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL
ET DE SES SECTIONS SPECIALISEES

Prochaines Sessions du Comité

Le Comité se réunira les 25 et 26 octobre pour élaborer ses avis sur les dispositions des Etats membres dans le domaine des transports ainsi que sur la politique commune dans le secteur du riz. A cette occasion, M. MANSHOLT, Vice-Président de la Commission de la Communauté Economique Européenne, donnera aux membres du Comité des informations sur quelques aspects de la politique agricole commune.

La XVIIIème Session du Comité est prévue pour les 29 et 30 novembre. Lors de cette Session, le Comité pourra émettre ses avis sur les "Propositions de premières mesures en vue d'une coordination des politiques énergétiques" ainsi que sur la politique commune dans le secteur des matières grasses. Par ailleurs, M. HALLSTEIN, Président de la Commission de la Communauté Economique Européenne, a bien voulu accepter de venir devant le Comité lors de cette Session pour dresser un bilan de la politique de la Communauté.

XVIème Session, tenue à Bruxelles les 6 et 7 juillet 1961

Lors de sa XVIème Session tenue les 6 et 7 juillet 1961 à Bruxelles, le Comité a entendu des exposés de MM. MARJOLIN et von der GROEBEN, respectivement Vice-Président et Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne et de M. DE GROOTE, Membre de la Commission de l'Euratom, sur la coordination des politiques énergétiques, dans le cadre de la Communauté.

Faisant un large tour d'horizon de l'état des travaux du groupe interexécutif "Energie", les Commissaires ont donné une introduction à la demande d'avis transmise au Comité le 9 juin 1961, au sujet des "Propositions de premières mesures en vue de la coordination des politiques énergétiques".

MM. MARJOLIN et von der GROEBEN ont rappelé que le Traité de Rome impose à la Commission de la Communauté Economique Européenne l'obligation d'instituer aussi rapidement que possible le marché commun des hydrocarbures et, en exécution de cette tâche, la Commission a entamé des études sur les importations de pétrole, notamment des pays de l'Est, sur les projets d'investissement dans le domaine des raffineries et oléoducs et sur les dispositions législatives en vigueur dans les pays membres en matière d'hydrocarbures.

M. DE GROOTE a mis l'accent sur le fait que les besoins en énergie augmenteront à un tel rythme qu'ils ne pourront être satisfaits par une seule source et que, dès lors, tous les combustibles, tant du type classique que nucléaire, auront leur part dans la satisfaction des besoins en énergie.

Les membres du Comité ont pris acte avec satisfaction des travaux accomplis par le groupe de travail interexécutif, et ils se sont réservés de revenir sur l'ensemble du problème au moment où le Comité élaborera l'avis qui lui a été demandé sur le mémorandum du groupe de travail interexécutif.

*

*

*

Le programme de recherche de l'Euratom a fait l'objet de deux exposés présentés par MM. MEDI et DE GROOTE, respectivement Vice-Président et Membre de la Commission de l'Euratom.

Rappelant que des recherches sont entreprises aussi bien dans des centres communs de l'Euratom (Ispra, Mol, ultérieurement Karlsruhe et Petten) que sur la base d'associations et de contrats, les orateurs ont souligné que le programme de recherches de l'Euratom se subdivise en recherches à court, à moyen et à long terme. Les recherches à court terme ont trait notamment aux divers problèmes afférents à la production de l'électricité nucléaire tandis que les recherches à moyen terme comportent, par exemple, des études relatives à la propulsion navale nucléaire, et que les recherches à long terme concernent les problèmes de fusion nucléaire.

*

*

*

M. LEVI-SANDRI, Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne, a ensuite dressé un bilan de la politique sociale de la Communauté.

Après avoir défini, à la lumière des dispositions du Traité, la politique sociale de la Communauté, M. LEVI-SANDRI a commenté les différentes mesures et initiatives prises par la Communauté dans le domaine social. Il a notamment développé les points suivants : la libre circulation des travailleurs, la formation professionnelle, l'harmonisation des systèmes sociaux, les problèmes de la sécurité sociale et l'égalité entre les travailleurs masculins et féminins pour ce qui est de la rémunération d'un même travail (article 119 du Traité de la Communauté Economique Européenne).

En outre, M. LEVI-SANDRI a annoncé qu'une conférence sur la sécurité sociale, à laquelle participeront les partenaires sociaux et qui sera organisée par la Commission de la Communauté Economique Européenne, est prévue pour le courant de 1962.

AGRICULTURE

Céréales, viande de porc, oeufs, volaille, fruits et légumes, et vin

La Commission de la Communauté Economique Européenne ayant transmis, pour information, à la Section spécialisée pour l'agriculture, par le canal du Bureau, ses propositions concernant le régime des prélèvements dans les secteurs des céréales et de la viande de porc, la Section spécialisée pour l'agriculture, lors de sa réunion des 20 et 21 septembre 1961, a adopté à l'unanimité les Rapports d'information élaborés par M. HALLE (céréales) et M. WIJNMAALEN (viande de porc).

La Commission a, en outre, fait parvenir à la Section spécialisée, suivant la même procédure, ses projets de règlement concernant les secteurs oeufs, volaille, fruits et légumes et vin.

La Section spécialisée a demandé au groupe de travail qui s'est occupé des problèmes des céréales et de la viande de porc d'examiner ces documents de la Commission.

Ont été désignés comme Rapporteurs : M. WIJNMAALEN pour les oeufs et la volaille, M. PARRI pour les fruits et légumes, M. MATUSCHKA-GREIFFENCLAU pour le vin.

Riz, matières grasses

La Commission de la Communauté Economique Européenne ayant demandé, conformément aux dispositions de l'article 43, l'Avis du Comité sur les propositions concernant une politique commune dans les secteurs du riz et des matières grasses, la Section spécialisée pour l'agriculture a été chargée d'examiner les propositions de la Commission et d'élaborer les avis y relatifs.

La Section spécialisée, lors de sa réunion des 20 et 21 septembre 1961, a décidé de créer un groupe de travail pour l'examen des propositions concernant le riz.

Ce groupe de travail se compose comme suit :

MM. BERNS	MM. de KOSTER
BUTSCHKAU	van der MEI
GRANDI	ROSSI
HALLE	Mme WEBER

M. BLAISE en est le Président et M. CANTONI a été désigné comme Rapporteur.

En ce qui concerne les matières grasses, la Section spécialisée a décidé de confier au groupe de travail déjà constitué pour l'examen des autres produits (céréales, viande de porc, oeufs, volaille, fruits et légumes et vin) - moyennant quelques substitutions dans sa composition - la tâche d'étudier les propositions de la Commission relatives à ce secteur.

Le groupe de travail en question est composé comme suit :

MM. BERNIS	MM. GRANDI
BOON	HALLE
BOGAERS	de KOSTER
BREART	Mme LANDGREBE-WOLFF
GENIN	MM. ROSSI
GENOESE-ZERBI	WIJMAALEN

M. RUSSE en est le Président et M. ROLLINGER a été désigné comme Rapporteur.

ENERGIE

Elaboration d'un Avis sur les "Propositions de premières mesures en vue d'une coordination des politiques énergétiques" présentées par le groupe interexécutif Energie

Chargée de la préparation de l'Avis sur le problème de la coordination des politiques énergétiques, la SECTION SPECIALISEE POUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES a confié à un groupe de travail composé de :

MM. BRAUN	MM. MAJOR
BOGAERS	MASOIN
BOUSSER	MERLI BRANDINI
FONTANILLE	POHLE
GIUNTI	VEILLON
GRANDI	WEBER
Mme LANDGREBE-WOLFF	

le soin d'effectuer les premiers travaux à ce sujet. Le Rapporteur en est M. VERRIJN STUART et la présidence est assurée par M. BRENNER.

Ce groupe de travail qui s'est réuni les 7 et 8 septembre pour un premier échange de vues, devait, à cette occasion, entendre des exposés de M. MILLET, Directeur à la Direction Générale "Affaires économiques et financières", sur les aspects économiques généraux de la coordination, et

de M. VERLOREN van THEMAAT, Directeur Général à la Direction Générale "Concurrence", sur ses aspects dans le domaine de la concurrence. Le groupe de travail s'est réuni une deuxième fois les 26 et 27 septembre, afin de poursuivre la discussion et de s'efforcer de réaliser un accord sur les principaux éléments d'un Rapport.

Tous les aspects essentiels du document du groupe interexécutif "Energie" ont été examinés.

Les Conseillers ont dû toutefois s'arrêter plus longuement sur :

- l'objectif d'un prix aussi réduit que possible,
- les problèmes posés par la notion du prix d'orientation qui d'ailleurs, de l'avis général, doit être examinée dans le cadre d'une politique à long terme,
- l'aspect de la sécurité des approvisionnements,
- les possibilités d'une atténuation des différences existant, en matière de concurrence, entre le charbon et le pétrole, différences qui pourraient trouver leur solution soit dans un assouplissement des règles C.E.C.A. pour le charbon, soit dans la création, sur la base des articles 85 et suivants du Traité de Rome, d'une transparence plus grande des prix pétroliers,
- l'harmonisation des règles relatives aux stocks, aux charges fiscales et à la pollution des eaux et de l'atmosphère,
- la procédure de consultation et les mesures de protection.

Conformément aux recommandations du Bureau la Section spécialisée pour les questions économiques a confié à la SECTION SPECIALISEE POUR LES QUESTIONS SOCIALES le soin d'émettre un avis sur les aspects sociaux d'une politique coordonnée dans le domaine de l'énergie, en lui demandant de porter tout particulièrement son attention sur les problèmes posés par la rationalisation dans le secteur du charbon ou l'arrêt de la production charbonnière dans certaines régions; sur la possibilité de prendre des mesures de protection de l'industrie minière pour des motifs d'ordre social

et sur la possibilité de marquer une préférence pour les méthodes de protection fondée sur des considérations d'ordre social, enfin sur les problèmes que peut poser l'harmonisation des dispositions relatives à la pollution des eaux et de l'atmosphère.

La Section considérée, qui s'est réunie les 20 et 21 septembre, a confié à un Rapporteur, M. COOL, et à deux collaborateurs, MM. CANONGE et MINOLA, le soin de préparer un rapport et un projet d'avis, qui seront examinés lors d'une nouvelle réunion de la Section prévue pour les 20 et 21 octobre prochains.

LA SECTION SPECIALISEE NUCLEAIRE POUR LES PROBLEMES ECONOMIQUES a été chargée, quant à elle, de donner son avis sur l'incidence que peut avoir une coordination des politiques énergétiques sur les conditions de production d'énergie nucléaire à usage industriel, en étudiant tout particulièrement les coûts de production de l'énergie nucléaire vis-à-vis des autres sources d'énergie et leurs perspectives d'évolution, ainsi que la part que peut avoir dans les prochaines années l'énergie nucléaire dans la couverture des besoins en énergie.

Cette Section s'est réunie le 27 septembre et a confié au groupe de travail composé de :

MM. ALDERS
BROUJSE
GIUNTI
GUTERMUTH

MM. MASOIN
MOURGUES
NARDUZZI
WEBER

du Président du groupe, M. BRAND et du Rapporteur, M. TODISCO, le soin de préparer un projet de rapport et un projet d'avis qui, après avoir été mis au point au cours de deux réunions successives, fixées pour les 9 et 23 octobre, devront être examinés lors de la prochaine réunion de la Section, prévue pour le 6 novembre.

TRANSPORTS

Standstill des Etats membres dans ce domaine

Mémoire sur la politique commune des transports

Chargé par le Président du Comité Economique et Social de préparer les deux avis que le Comité est appelé à émettre en matière de transports, à savoir sur "la proposition de décision relative à l'examen préalable des dispositions des Etats membres dans le domaine des transports et à la procédure de consultation à ce sujet" et sur le "Mémoire sur l'orientation à donner à la politique commune des transports", la Section s'est réunie le 18 juillet pour entendre un exposé de M. le Commissaire SCHAUS sur ces deux sujets et pour organiser ses travaux.

Un groupe de travail a été constitué. Ce groupe est composé de :

MM. BEERMANN	MM. GEILE
BOULADOUX	GENIN
BOUSSER	GIUNTI
BRAND	KLOOS
BROUSSE	MACARIO
DE CESARE	VERRIJN STUART
DEVREKER	

La Présidence du groupe a été confiée à M. JONKER.

Ce groupe a élaboré, dans sa réunion des 12 et 13 septembre un projet d'avis concernant ladite proposition de décision.

En ce qui concerne l'étude du Mémoire le groupe de travail a établi le plan de travail suivant :

- I. Etude des objectifs de la politique commune des transports.
- II. Etude des principes de cette politique et des aspects spéciaux des transports.
- III. Etude des mesures à prendre pour la mise en oeuvre de la politique commune des transports.

II

ENTRETIENS DU PRESIDENT

Le Président du Comité, M. ROSENBERG, a rendu, le 15 septembre dernier, une visite à M. HALLSTEIN, Président de la Commission de la Communauté Economique Européenne avec lequel il a eu un échange de vues.

M. HALLSTEIN a donné son accord de principe pour se présenter devant la Session plénière du Comité, fin novembre, pour y faire un exposé sur diverses activités de la Commission au cours des années écoulées et des problèmes qui se trouvent actuellement posés.

Le Président du Comité Consultatif de la C.E.C.A. rend visite au Président du Comité Economique et Social

Le 26 septembre dernier, le Président du Comité Consultatif de la C.E.C.A., M. TACCONE, accompagné de son Chef de Cabinet, M. de NOVAR et du Secrétaire Général du Comité Consultatif, M. SUPINO, a rendu visite au Président du Comité Economique et Social, M. ROSENBERG. Cette visite a eu lieu au siège du Comité Economique et Social à Bruxelles.

III

DEMISSIONS ET NOMINATIONS

M. REHWINKEL quitte le Comité

La fonction de président de la Fédération paysanne allemande ainsi que de nombreuses autres obligations ne permettant plus à M. REHWINKEL de participer activement aux travaux du Comité Economique et Social, celui-ci a donné le 28 septembre 1961, sa démission de membre.

M. WIJNMAALEN, nouveau membre du Comité Economique et Social

En remplacement de M. BIESHEUVEL, les Conseils de Ministres, lors de leur Session des 3 et 4 juillet 1961, ont nommé M. P.A.J. WIJNMAALEN en qualité de Membre du Comité Economique et Social.

Le nouveau Conseiller a été installé dans ses fonctions à l'occasion de la XVIème Session des 6 et 7 juillet 1961.

M. WIJNMAALEN, né le 24 avril 1931, après avoir été pour quelque temps Conseiller économique pour les Affaires Etrangères auprès de la Landbouwschap (Organisation d'intérêt public groupant toutes les organisations centrales d'exploitants et de travailleurs agricoles des Pays-Bas), est actuellement le Secrétaire pour l'étranger de l'organisation chrétienne néerlandaise des agriculteurs et horticulteurs.

IV

NOUVELLES DES MEMBRES

M. BOULADOUX, élu Président de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens

M. Maurice BOULADOUX a été élu Président de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens, en remplacement de M. Gaston TESSIER, décédé.

De ce fait, M. BOULADOUX quitte la présidence effective de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, dont il reste toutefois le président honoraire.

M. CANTONI, élu Président du Comité de liaison des fédérations d'agriculteurs de Lombardie

M. Giuseppe CANTONI, Vice-Président du Comité Economique et Social a été élu Président du "Comitato di Collegamento delle Unioni degli agricoltori delle Provincie Lombarde".

M. KLOOS sera, pour une année, membre de la Commission Sociale de l'ONU

M. KLOOS, Secrétaire du "Nederlands Verbond van Vakverenigingen" a été nommé, pour une année, membre de la Commission sociale de l'ONU, où il représente les travailleurs néerlandais.

M. WEBER, Membre du Conseil d'Etat du Grand-Duché du Luxembourg

Par arrêté grand-ducal, M. Paul WEBER a été nommé membre du Conseil d'Etat du Grand-Duché du Luxembourg. Cette haute charge lui a été décernée le 7 août 1961.

Une des plus hautes distinctions de la République Fédérale
d'Allemagne à M. WILD

Le Ministre pour les Affaires économiques de la République Fédérale d'Allemagne, M. le Professeur Ludwig ERHARD, a remis à M. Joseph WILD, lors de son 65ème anniversaire, le 30 août 1961, le "Grosses Verdienskeuz mit Stern" (une des plus hautes distinctions de la République Fédérale) pour ses grands mérites au service de l'artisanat allemand. M. WILD est Président de l'association centrale de l'artisanat allemand depuis 1955.

DOCUMENTATION RECUE

Le Secrétariat a reçu récemment, la documentation suivante qui peut être consultée au Secrétariat :

G.M. BALDI :

- Prospettive demografiche, politico-sanatarie e sociali e compiti della Comunità Economica Europea (italien uniquement)

C.E.C.A. :

- GREVE ET LOCK-OUT (Vème volume - Collection du droit du travail)
(en allemand, français, italien, néerlandais)

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE POUR LA SECURITE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS :

- Premier rapport annuel sur la mise en oeuvre des Règlements N° 3 et 4 du Conseil de la Communauté Economique Européenne concernant la sécurité sociale des travailleurs migrants
(en allemand, français, italien, néerlandais)

CONSEIL NATIONAL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE :

- La croissance des Populations Estudiantines et ses répercussions sur l'extension et la localisation des Etablissements d'Enseignement Supérieur.

M. MASOIN :

- Energie en révolution

S. TODISCO :

- Il controllo della regione situata attorno ad un centro nucleare di ricerca.